

PAYS HÔTE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 avril 2024

La qualité de l'eau de la Seine sera au rendez-vous pour les jeux Olympiques et Paralympiques 2024

A la suite des indications de la fondation Surfrider, la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris, rappelle :

1. Les unités de désinfection des usines de traitement de l'eau (entérocoque et E. Coli) étaient en fonction l'été 2023 pour les tests de natation. Alors qu'il n'y avait pas de baignade entre septembre et mars, elles n'étaient pas en fonctionnement lors des prélèvements réalisés par Surfrider, ce qui prive ceux-ci de portée. Ces unités seront activées en ce deuxième trimestre 2024 et en fonction pour les jeux Olympiques et Paralympiques 2024.
2. Le premier trimestre 2024 a connu des pluies très importantes (250 000 ml sur 3 mois, soit le double de 2023) ce qui a dégradé la qualité de l'eau. Ces conditions météorologiques ne sont pas celles d'un été.
3. Les ouvrages structurants du plan Baignade qui améliorent le fonctionnement du réseau d'assainissement par temps de pluie seront mis en service en avril et en mai (bassin d'ouvrages tels que le bassin d'orage d'Austerlitz, le Ru Saint Baudile, le Ru de la Lande...).
4. La quasi-totalité des bateaux sur le bief parisien sont d'ores-et-déjà ou seront raccordés avant cet été au réseau d'assainissement. Ceux qui ne le seront pas, seront déplacés pour les Jeux.
5. Le plan Baignade d'un montant de 1,2 à 1,4 milliards d'euros dont 700 millions financés par l'Etat finit de se déployer. Il permettra de dépasser l'objectif initial et d'atteindre les 75% de pollution bactériologique identifiée abattue.

L'eau de la Seine sera donc baignable pour permettre la tenue des épreuves l'été prochain.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

